



AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE

EDF Luminus informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'implantation d'un parc éolien, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques

Pour un parc éolien situé entre Tarcienne et Hanzinne, sur le territoire des communes de Florennes, Walcourt et Gerpinnes.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le

Judi 11 avril à 19h00
Dans la
Salle communale « L'Union » d'Hanzinelle
Place d'Hanzinelle (rue du fayt 2)
5620 Florennes

Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D.66, §2, et D.68, §§2 et 3 :
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
 - de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au **Collège Communal de Florennes**, Place de l'hôtel de ville 1, 5620 Florennes (avec une copie à EDF Luminus, Brice Bourget, Rue du Pont du Val 1, 4100 Seraing) et ce jusqu'au **26 avril 2019**.

Des informations peuvent être obtenues auprès de Brice Bourget, EDF Luminus, rue du Pont du Val 1, 4100 Seraing ou via brice.bourget@edfluminus.be.